

Sur Parcoursup, les futurs bacheliers peuvent cette année candidater au **Parcours préparatoire au professorat des écoles**.

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est adossé à un parcours de licence généraliste. Il est dispensé en partie dans un lycée et en partie dans une université pendant les trois années de licence (L1, L2 et L3).

Ce nouveau parcours permet de se préparer à devenir professeur des écoles avec :

- des enseignements de culture générale et pluridisciplinaires dispensés en lycée (français, mathématiques, histoire géographie, sciences, etc.)
- des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université correspondant au parcours de licence choisi
- des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en 1ère et 2e année de licence
- un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

Les étudiants, tout en obtenant un diplôme national de licence, bénéficient donc d'un enseignement spécifique de renforcement disciplinaire afin de mieux appréhender le professorat des écoles.

24 parcours préparatoires au professorat des écoles, couvrant 22 académies, sont expérimentés à compter de la rentrée 2021 pour des promotions de 30 à 40 étudiants pour chaque parcours. La grande diversité des parcours de licence auxquels sont adossés les PPPE (mathématiques, lettres, sciences de l'éducation, sciences, administration économique et sociale, STAPS, arts plastiques) témoigne de la large ouverture des voies d'accès au professorat des écoles.

Les lycéens peuvent dès à présent postuler à ce parcours, véritable préparation au métier de professeur des écoles, sur [Parcoursup](#).

[La liste des licences et des établissements](#) qui font partie du dispositif PPPE est publiée sur le site [devenirenseignant.gouv.fr](#) Une carte de France cliquable permet d'accéder à la fiche de chaque formation.